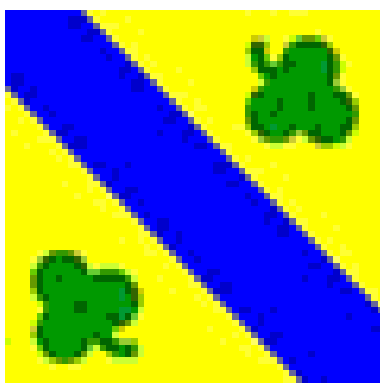


<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article61>



La commune de Vermes s'oppose avec

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Trafic aérien dans le ciel jurassien - Euro Airport Bâle-Mulhouse, le dossier avant l'ouverture d'ILS 34 - Euroairport Bâle-Mulhouse : le dossier antérieur au 23 mai 2005 - La présentation du dossier ILS34, éléments réunis en 2004 - 5.1. Des oppositions et des prises de position : communes, associations, partis, politiques - Des communes s'opposent à la nouvelle approche -



Date de mise en ligne : lundi 13 juin 2005

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

Vermes a remis ce matin à M. Asséo, Service des Transports, 276 copies des lettres signées dont 239 de résidents permanents et 37 d'habitants des résidences secondaires !

C'est l'unanimité et plus !

Opposition des résidents de la Commune de Vermes/Envelier à la nouvelle procédure d'atterrissage de l'aéroport Bâle-Mulhouse Projet ILS 34

Mesdames et Messieurs,

Je m'oppose à ce projet aussi bien pour chacune que pour le cumul des raisons suivantes :

- Manque flagrant de transparence au niveau des informations fournies par les acteurs du projet.
- Études préliminaires à tel point lacunaires qu'elles ne peuvent pas permettre aux acteurs de ce projet de prendre une décision justifiable et responsable :
 - Étude d'impact au niveau régional : inexistante.
 - Évaluation environnementale stratégique (voir directive 2001/42/CE, UE) : inexistante.

Ce type d'étude conduirait à une évaluation de l'impact des nuisances à long terme ainsi qu'à une estimation de l'impact cumulatif des nuisances (qui inclurait entre autres les vols actuels à haute altitude déjà très nombreux...). D'autre part en mettant en évidence des alternatives à ce projet, ce type d'étude prendrait en compte les besoins de la société à long terme en formulant des questions telles que :

- - Qu'en est-il de l'accès sud-est de Bâle, lieu où les résidents ont choisi, contrairement à nous, de vivre à proximité des infrastructures plutôt que dans la tranquillité des paysages de montagne ?
- - Mais surtout : qu'en est-il d'un autre moyen de transport que le transport aérien ? Avons-nous besoin de 3 aéroports internationaux pour 7 millions d'habitants ? Connaissant les nuisances économiques, sociales et environnementales liées à l'aviation ne serait-il pas plus responsable de se tourner vers un moyen de transport moins nuisible à la société et à l'environnement dont elle dépend ?

Je vous rappelle que si la société pouvait se passer de la poignée de personnes et entreprises qui prétendent bénéficier du développement de cet aéroport, ces dernières sont elles-mêmes dépendantes de la société.

- Ce projet compromettrait de manière significative le développement de notre Commune.

Ce projet ne nous apporterait que des externalités, nuisances inacceptables tant sur le plan économique que sur le plan social et écologique :

- - Pollution sonore
- - Pollution visuelle (phares des avions)
- - Pollution de l'air (à basse altitude)
- - Pollution des sols et des cultures (notre région est avant tout rurale)
- - Pollution de l'eau.

– Atteinte à la santé des résidents. Le fait que notre environnement est actuellement très peu pollué nous rend d'autant plus sensibles.

– Atteinte à notre développement économique, sérieuse menace sur deux de nos secteurs les plus prometteurs et d'importance actuelle significative :

- - Agriculture biologique menacée
- - Paralysie de l'écotourisme

Et d'autre part :

- - Chute des prix de l'immobilier conduisant à un changement démographique, culturel et social
- - Coûts de la santé imprévisibles

Mesdames et Messieurs, je suis convaincu(e) que vous avez la capacité de comprendre l'ampleur de votre responsabilité au niveau du processus décisionnel de ce projet et que vous vous battrez afin de soutenir les citoyens pour lesquels vous travaillez.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, mes respectueuses salutations.